

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 19 novembre 2007

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Vice-Président du Sénat, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 116 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Michel ACREMENT - René AINARDI - Zaven ALEXANIAN - Francis ALLOUCH - Michel AMBROSINO - Gabrielle ANTONI - Robert ASSANTE - Jean AYL - Mireille BENEDETTI - Salomon BENICHOU - Jean-Marc BENZI - Roger BERANGER - Marc BERNARD - François-Noël BERNARDI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Jean-Louis BONAN - Philippe BONIFAY - Jean-Jacques BONToux - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Eugène BOUJOT - Valérie BOYER - Robert BRET - Sylvie BRUNET - Nicole CANTREL - Christian CARBONEL - Marie-Thérèse CARDONA - Anne-Marie CARNUS - Gérard CHENOZ - Jean-Claude COLOMBO - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Paul-Jean CRISTOFARI - Paul DAUMAS - Claude DAUMERGUE - Pierre DEFENDINI - Nicole DESMATS - Christiane DINARDO - Sylvia DOUCET - Frédéric DUTOIT - Janine ECOCHARD - Michelle EMERY - Monique ENGELHARD - André ESSAYAN - Michel FORNERIS - Marie-Thérèse FOURNIER - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Françoise GAYDA - Samia GHALI - Daniel GILER - Catherine GINER - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Jean-Claude GUERAUD - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Bernard JACQUIER - Mourad KAHOU - Henri LAFITE - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Marie-Yves LE DRET - Eric LEOTARD - Ange LETTIERI - Antoine LORENZI - André MALRAIT - Stéphane MARI - Jean-Claude MARIN - Guy MARTIN - Patricia MASSARO - Didier MAURY - Christian MAYADOUX - Muriel MENCACCI-GRAND - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Laurent MICHEL - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Maryse MONOD - Yves MORVAN - Marie-France MOURET - Pascal MUNIER - Renaud MUSELIER - Bernard OLIVER - René OLMETA - Marie-Françoise PALLOIX - Pierre PARSY - Christyane PAUL - Christian PELLICANI - Pierre PENE - Gérard PEPE - Elisabeth PERRENOT-MARQUE - Maurice PETIT - Christian RAYNAUD - Monique ROBINEAU - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Henri RUGGERI - Roger RUZE - Catherine SANTINI - Danielle SERVANT - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Pierre TEISSEIRE - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Louis TOURRET - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Lucien WEYGAND.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Pauline BANZO représentée par François-Noël BERNARDI - Geneviève BOBBIA-TOSI représentée par Marie-Françoise PALLOIX - Annick BOET représentée par Frédéric DUTOIT - Vincent BURRONI représenté par Marc BERNARD - Benjamin CHAPPE représenté par Antoine LORENZI - Eric DIARD représenté par Pierre PENE - Jean DUFOUR représenté par Marie-Yves LE DRET - Bernard LIEBGOTT représenté par Gabrielle ANTONI - Patrick MAGRO représenté par Elisabeth PERRENOT-MARQUE - Jean-François MATTEI représenté par Robert ASSANTE - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Nabil M'RAD représenté par Christian RAYNAUD - Christine ORTIZ représentée par Robert BRET - Michel PEZET représenté par Stéphane MARI - Claude PICCIRILLO représenté par Eric LEOTARD - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - André SABDES représenté par Ange LETTIERI - Claudine SOLERIEU représentée par Francis ALLOUCH - Guy TEISSIER représenté par Didier GARNIER - Jean-Louis TIXIER représenté par Jean-Claude GUERAUD - Claude VILLANI-LEONI représenté par Christian MAYADOUX - Sérena ZOUAGHI représentée par Claude DAUMERGUE.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Marcel BENASSI - Olivier BLANC - Jean BONAT - Philippe CAMILLIERI - Alain DE GANTES - Claude FRIGANT - Claude GALLIZIA - Roland GIBERTI - Bernard GUARINO - Jean-Claude IMBERT - Michèle LARIVIERE - Eric LE DISSÉS - Roger MERONI - Pierre-Francis PAOLACCI - Philippe SANMARCO - Jean-Paul ULIVIERI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FAG 010-1009/07/CC

■ Commission Consultative des Services Publics Locaux - Désignation d'un représentant de la Communauté Urbaine

DAJ 07/564/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Par délibération n° FAG 19/418/CC en date du 20 Décembre 2002, le Conseil de Communauté a procédé à la constitution de la Commission Consultative des Services Publics Locaux prévue à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et a désigné ses membres.

Cette commission comprend le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant, cinq membres titulaires désignés parmi les membres du Conseil de Communauté ainsi que leurs suppléants et cinq représentants d'associations locales.

Par suite d'une délibération du Conseil Municipal d'Ensuès-la-Redonne en date du 9 octobre 2007, Monsieur Michel ILLAC, membre titulaire de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, a perdu la qualité de Conseiller Communautaire. En conséquence, il est proposé au Conseil de Communauté de procéder à son remplacement, dans le respect de la règle de la représentation proportionnelle.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- L'arrêté préfectoral en date du 7 Juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine,
- La délibération n° FAG 19/418/CC du Conseil de Communauté du 20 Décembre 2002,
- La délibération n° FAG 9/948/CC du Conseil de Communauté du 22 décembre 2005.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il y a lieu de prévoir la représentation des élus communautaires au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1^{er} :

Monsieur André SABDES est désigné en qualité de représentant titulaire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole en lieu et place de Monsieur Michel ILLAC.

Article 2 :

La composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux est ainsi arrêtée :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant,

Les représentants élus :

TITULAIRES

M. Jean-Louis TIXIER
M Guy MARTIN
M. Henri RUGGERI
M. André SABDES
Mme Thérèse MINASSIAN CAPEZZA

SUPPLEANTS

Mme Monique ENGELHARD
M. Laurent MICHEL
Mme Marie-France MOURET
Mme Marie-Françoise PALLOIX
M. François Noël BERNARDI

Les représentants des associations :

Madame Monique CORDIER
Président de la « Confédération des Comités d'Intérêts de Quartier de Marseille et des Communes Environnantes » (CIQ),
Monsieur Philippe MONTGUERS
Président de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 13),
Monsieur Jean-Robert CHARPENTIER
Président du « Comité Local du Cadre de Vie » (C.L.C.V.),
Monsieur Jean LE PESQ
Président de « l'Union Départementale Vie et Nature » (U.D.V.N. 13),
Monsieur Henri MISSIR,
Président de « l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir » (UFC).

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer tout document permettant l'exécution de la présente délibération.

Le Commissaire Rapporteur
Président Délégué de la Commission
Finances - Administration Générale

Certifié conforme
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole
Vice Président du Sénat

Pierre PENE

Jean-Claude GAUDIN